



## FOCUS : NUMÉRISATION AU MUSÉE NATIONAL DU SPORT

3 questions à Marie Grasse, conservatrice en Chef du patrimoine, directrice générale du Musée national du Sport

### Numérisation et valorisation des collections du Musée national du Sport :

**Le Musée national du sport (MNS) est partenaire de la Bibliothèque nationale de France. Pourriez-vous vous préciser quelle est la nature de ce partenariat et dire un mot de ses avantages pour le MNS ?**

En tant que musée national et musée de France depuis 2004, le MNS construit et affirme son statut d'établissement représentatif du patrimoine sportif français, de lieu de mémoire, d'espace éducatif, et de terrain de recherche scientifique depuis 1963. En tant que musée de société, il est au cœur des problématiques contemporaines, dans une époque marquée par la (re)découverte de l'importance patrimoniale, scientifique et culturelle du fait sportif.

Aujourd'hui, nous mesurons pleinement qu'un travail en réseau est précieux et fructueux : pour cela, nous avons accueilli avec intérêt la proposition faite par la Bibliothèque nationale de France de rejoindre son réseau de coopération nationale. Depuis 2018, nos établissements sont donc liés par une convention de pôle associé documentaire par laquelle la BnF reconnaît la richesse et l'unicité des collections du MNS et leur intérêt national. Ce partenariat a servi la mise en place d'une politique active de coopération et a permis au MNS de bénéficier de l'expertise et de l'appui financier de la BnF pour ses projets de numérisation, dans un moment où le musée a souhaité réaffirmer l'importance patrimoniale de ses collections documentaires. Du fait du primat accordé aux collections d'objets et aux collections Beaux-Arts depuis les années 1960, les fonds documentaires du MNS n'avaient en effet pour certains pas encore fait l'objet d'une attention scientifique à la hauteur de leur intérêt patrimonial. La comparaison de nos fonds avec ceux d'autres institutions de conservation ainsi que le dialogue fructueux mené avec la BnF, dans l'optique notamment de combler les lacunes de la bibliothèque numérique Gallica, nous a permis de mieux cerner ou de définir en creux la spécificité de notre collection.

Un de ses points d'intérêts réside ainsi dans la diversité des domaines documentaires concernés (le sport proprement dit, certes, mais aussi la médecine, l'éducation, les arts du spectacle ou encore l'histoire de l'art...). Notre collection d'ouvrages n'a évidemment pas de prétention encyclopédique, mais le MNS conserve pour différents domaines des publications rares, « pointues », en tout cas non numérisées encore, qui s'insèrent parfaitement dans les projets de coopérations documentaires nationales. Pour la numérisation, ce partenariat nous permet aussi d'accéder aux marchés de numérisation de la BnF.

Le MNS conserve entre autres un fonds de presse ancienne d'envergure sur les thématiques cyclistes, dont l'importance tant quantitative que qualitative est pour partie attribuable aux collectes et acquisitions effectuées sous la conduite de Jean Durry, premier directeur du musée. En 2019, ont ainsi été numérisés dans les ateliers de la BnF plus de 400 fascicules de périodiques du MNS relatifs à la vélocipédie, consultables sur Gallica.

La richesse de la coopération avec la BnF ne s'arrête pas au soutien à la numérisation : le MNS est heureux de pouvoir s'appuyer sur l'expertise technique, juridique et scientifique de l'institution : dans le cadre de la valorisation numérique de nos collections, nous avons ainsi obtenu d'importants conseils du service juridique de la BnF sur les droits de propriété intellectuelle qui peuvent s'appliquer à nos collections d'ob-

jets parfois si spécifiques. Ce dialogue permet la montée en compétence des agents du MNS, d'autant plus que la BnF dispense des formations aux partenaires. Un agent du Musée a ainsi pu bénéficier d'un stage consacré à l'entretien et aux réparations des collections imprimées patrimoniales.

## **Pourriez-vous nous en dire plus sur les projets de numérisation menés au Musée national du sport ces dernières années ?**

Depuis 2018, le MNS a mené en collaboration avec la BnF trois campagnes de numérisations de monographies. Le travail de sélection documentaire mené avec le département de la coopération implique pour le musée une étude rigoureuse et minutieuse des fonds afin d'être en mesure d'identifier des corpus non encore numérisés par la BnF ou ses partenaires.

Les ouvrages sont sélectionnés pour leur caractère rare, précieux ou parce qu'ils sont difficiles d'accès (peu signalés dans les divers catalogues collectifs, peu voire pas d'exemplaires conservés ailleurs qu'au MNS). Le MNS cherche ensuite à constituer des corpus en cohérence avec ses projets d'exposition d'une part, et ses collections déjà numérisées et diffusables d'autre part. Nous avons ainsi proposé en 2020 un corpus de monographies autour de la boxe et de la culture physique en vue de l'exposition «BOXE – L'appel du ring» qui aura lieu en 2022. Aussi, grâce à une subvention de la DRAC/PACA dans le cadre du Plan de numérisation et de valorisation des contenus culturels, nous avons fait numériser un important corpus de plaques de verre récemment acquis par don des familles Cormerais et Desbonnet. Nous préparerons la diffusion à venir de ce fonds remarquablement préservé et quasi inédit, rendant compte du caractère pionnier de l'œuvre d'Edmond Desbonnet.

Si nos chantiers de numérisation sont principalement guidés par l'ambition d'accroître la visibilité de nos collections et de permettre leur accès au plus grand nombre, nos missions ont de multiples facettes et une part importante du travail peut être largement invisible du public. A cet égard, nous avons fait numériser et océriser en 2019 et 2020, nos dossiers d'oeuvres de 1963 à 2015. Ces dossiers qui contiennent les informations administratives, scientifiques ou techniques relatives aux objets de nos collections sont des outils indispensables à notre travail de connaissance, de gestion et de valorisation du patrimoine et sont précieux à l'histoire des collections du musée. Principalement destiné à un usage interne, ce chantier de numérisation a permis non seulement de faciliter le travail du pôle collections mais également de compléter les informations sur les bases de données de gestion des collections.

## **Où peut-on voir le fruit de ces chantiers de numérisation ? Le MNS dispose-t-il d'un portail des collections ?**

Je suis très heureuse de pouvoir vous annoncer la réalisation en cours de «Stadium, l'héritage du Sport» (titre de travail), la future bibliothèque numérique du MNS et de ses partenaires dont le lancement est fixé au début de l'année 2022. Ce projet marque une nouvelle étape dans notre collaboration avec la BnF, puisque nous avons fait le choix, peut-être surprenant à première vue pour un musée, de rejoindre le dispositif de coopération numérique «Gallica Marque Blanche» qui permet le développement de ce portail du patrimoine sportif en s'appuyant sur la base du socle technique et fonctionnel de Gallica, efficace et éprouvé.

Avec pour horizon **l'année olympique 2024**, et en articulation avec **le Programme de numérisation et de valorisation concertée en Sport (2019-2024) lancé par la BnF dont nous sommes copilotes**, nous souhaitons diffuser la part la plus représentative possible de nos collections, tout en nous inscrivant dans une synergie collaborative entre des institutions culturelles et de conservation afin de valoriser le patrimoine sportif national dans toute sa diversité <sup>1</sup>.

La préparation de la mise en ligne d'une partie de nos collections a conduit l'équipe du musée à mener d'importantes recherches auprès des ayants-droits, et nous sommes heureux d'avoir obtenu les droits de diffusion pour un corpus de dessins de sport (Paul Ordner, René Pellos, Roger Blachon, Déro...) qui est un fonds majeur et qui attirera, nous l'espérons, l'attention du grand public, des amateurs et des chercheurs.

Outre la diffusion de collections encore inédites, la valeur ajoutée de la bibliothèque numérique **Stadium** résidera dans l'éditorialisation des ressources : sélections thématiques visant à faciliter les découvertes des utilisateurs, mais aussi production de contenus afin de (re)donner du sens et de l'attrait aux collections numérisées. Le MNS envisage donc une programmation d'articles et d'expositions virtuelles qui permettront à la fois de contextualiser les œuvres mises en ligne et d'encourager leur réutilisation non commerciale, permettant ainsi le rayonnement de ses collections auprès de nouveaux publics.

*1 - C'est la raison pour laquelle le MNS a lancé un Inventaire national du Patrimoine Sportif. Les données récoltées par ce biais auprès d'institutions de conservation seront diffusées dans Stadium.*



**COLIN MIÈGE, membre du comité d'histoire, a lu l'ouvrage «Le foot des immigrés, France-Algérie, l'histoire en partage» de Stanislas Frenkiel**

Artois Presses Université, mars 2021

Dans cet ouvrage tiré de sa thèse de doctorat, l'auteur explore en détail l'immigration algérienne dans le football, qui est une composante particulière des migrations de main-d'oeuvre. L'histoire de ces sportifs immigrés, qui s'étend sur près d'un siècle, révèle des mécanismes complexes d'intégration et d'exclusion. Les parcours individuels des footballeurs professionnels algériens détaillés dans ce livre très documenté, à partir d'archives inédites et d'une centaine d'entretiens individuels, se fondent dans la relation particulière tissée entre la France et l'Algérie, qui fut colonisée et organisée à partir de 1848 en trois départements (Alger, Oran et Constantine).



Stanislas Frenkiel

En douze chapitres, l'auteur brosse une chronologie de ces parcours et de leur contexte, la première étape, dite des pionniers du football algérien, ayant débuté dès la fin du XIX<sup>ème</sup> siècle, pour s'étendre jusqu'en 1954. Durant cette période, le football se développe en Algérie sur une base communautaire, c'est-à-dire essentiellement ségréguée. Après quelques tentatives de rapprochement entre les clubs « européens » et les clubs algériens, les tensions intercommunautaires minent le football, et les matches disputés entre les clubs n'échappent pas à la violence, sur fond d'une expression nationaliste de plus en plus affirmée. Depuis la terre de football qu'est devenue l'Algérie, le nombre de migrants sportifs augmente sensiblement à la faveur de la création du championnat de France professionnel en 1932. Le début des années 1930 est aussi marqué par l'arrivée des premiers travailleurs immigrés algériens sur le territoire. Ce flux, interrompu par la seconde Guerre Mondiale, reprendra à la Libération .

La seconde étape, de 1954 à 1962, est plus brève mais plus heurtée. L'auteur retrace « la fabrique » d'une poignée de joueurs algériens recrutés par des clubs français (une vingtaine à l'origine sur plus de 25 000 joueurs en Algérie). Ces expatriés poussés par le désir de promotion sociale ont d'abord été repérés, recrutés et formés dans des clubs amateurs algériens, avant d'intégrer un club européen en Algérie, puis de migrer. Le début des « événements d'Algérie » est marqué par l'instruction donnée aux clubs et aux joueurs musulmans par le FLN en 1956 de cesser toute activité sportive, ce qui entraîne une vague de départs de footballeurs algériens vers la métropole. Dans l'ensemble, ces joueurs migrants vivent confortablement en France, et subissent moins de manifestations d'hostilité que les migrants ordinaires, au prix d'une soumission aux assignations à l'intégration. L'auteur évoque des « footballeurs à double facette » qui se présentent comme des patriotes algériens tout en affichant les marques extérieures de l'intégration. Toutefois dès 1958, une trentaine de footballeurs algériens de métropole rejoignent Tunis et l'équipe du FLN. Les joueurs de cette équipe dite « de la Liberté » seront peu après suspendus par la FIFA, ce qui ne les empêchera pas de participer à diverses tournées à l'étranger, notamment dans les pays de l'Est et en Asie. Une fois les accords d'Évian signés en 1962 et l'indépendance du pays acquise, peu nombreux seront les footballeurs algériens qui oseront s'opposer à l'appel pressant du FLN à regagner l'Algérie. Mais dès la proclamation de l'indépendance en juillet 1962, l'équipe du FLN est dissoute. Parmi les joueurs qui doivent faire un choix, une moitié retourne en Algérie pour y poursuivre une carrière sportive, tandis que l'autre regagne l'Europe, principalement la France et la Suisse.

Mais le nouvel Etat algérien s'approprie le champ sportif de façon autoritaire ; si les anciens footballeurs du FLN bénéficient d'un statut privilégié, les jeunes joueurs ont l'interdiction d'émigrer à l'étranger pour se professionnaliser dans le football, en opposition aux règles de la FIFA. Malgré tout, certains internationaux algériens braveront l'interdiction pour intégrer des clubs en France et en Belgique . Parallèlement, l'équipe nationale algérienne se constitue, et ses joueurs font l'objet de multiples gratifications.

Dans les années 1980, avec l'ouverture du marché international des joueurs, le recrutement de joueurs algériens à l'étranger s'amplifie, même si l'équipe d'Algérie se renforce, comme en témoigne sa victoire inédite contre la sélection ouest-allemande championne d'Europe en 1982. Mais les années 1990 sont marquées par la guerre civile qui déchire le pays, entraînant une crise du football national et sa régression. Dans le même temps, les transferts vers la France diminuent, tandis qu'on observe la professionnalisation d'algériens nés en France, dont Zinédine Zidane est la figure emblématique.

Pour terminer, l'auteur revient sur la rencontre France-Algérie du 6 octobre 2001, annoncée comme le match de la réconciliation, joué au stade de France mais interrompu avant la fin du fait de l'invasion de la pelouse par des supporters de l'Algérie qui ne supportent pas le score qui leur est défavorable. Cette rencontre avortée témoigne des contentieux inépuisables et des malentendus persistants entre les frères ennemis que restent la France et l'Algérie, et que le football a paru ici surligner, au lieu de contribuer à les surmonter.

Il n'en reste pas moins que le football a été aussi un puissant outil d'intégration. Depuis l'émergence du professionnalisme en 1932, plus de 500 footballeurs algériens, d'Ali Benouna à Zinédine Zidane, ont évolué en championnat de France. C'est le mérite de l'ouvrage de Stanislas Frenkiel que de mettre en lumière trois générations de footballeurs professionnels dont les carrières sportives et les parcours personnels s'inscrivent dans les turbulences d'un XX<sup>e</sup> siècle marqué successivement par la décolonisation et l'ouverture des frontières, la désindustrialisation et les mouvements d'émancipation, la démocratisation et la professionnalisation du sport.



## AGENDA

### Les entretiens Condorcet

**Les entretiens Condorcet, débutés le 13 décembre 2021, se dérouleront selon le calendrier suivant, à 18h30 :**

**Au centre des colloques, à Aubervilliers, immédiatement à la sortie de métro Front populaire ligne 12.**

**lundi 17 janvier - sport et limite du corps : «entraînement et ascèse»**

**lundi 7 février - sport et politique : «nations en compétition : une histoire des JO»**

**lundi 14 mars - sport et mondialisation : «l'empire des sports»**

**lundi 11 avril - le sport virtuel : «des nouvelles pratiques ?»**

**lundi 2 mai - sport et genre : «Le sport a-t-il un sexe ?»**

**lundi 13 juin - l'éthique du sport : «dialogue avec Lilian Thuram»**

<https://www.campus-condorcet.fr/fr/pour-tous/les-rendez-vous-condorcet/2020-2021-memoire-langues-territoires/2021-2022-les-regles-du-jeu-sport-competition-engagement>

**Le cycle du comité d'histoire consacré aux rythmes des enfants se poursuit par un 2<sup>ème</sup> séminaire ;**



**NB\* : celui-ci aura lieu non pas le mercredi 19 janvier 2022 14h -16h comme prévu initialement mais le mercredi 26 janvier 2022 14h - 16h** avec la présence de Francine Labadie, secrétaire générale du Comité d'évaluation et de suivi des aménagements des rythmes de l'enfant \*\*

<https://u-paris.zoom.us/j/89674365977?pwd=NG1PVU8vUDQyaXVnRDNUdzM4emsxdz09>

**ID de réunion : 896 7436 5977**

**Code secret : 978241**

## « Enjeux des jeux » : **DATES REPORTÉES**

le congrès international initialement prévu à **Montpellier du 18 au 21 janvier 2022** selon un programme particulièrement dense **est reporté en raison de la situation sanitaire.**

Le rendez-vous est repoussé à une date ultérieure (décembre 2022 ou janvier 2023).

[https://enjeux-des-jeux-2022.com/wp-content/uploads/2021/12/Programme\\_101221.pdf](https://enjeux-des-jeux-2022.com/wp-content/uploads/2021/12/Programme_101221.pdf)

La participation du comité d'histoire portera ultérieurement sur deux thèmes :

### «Penser les archives des jeux de 2024»

sous forme d'une table ronde (cf. page 24 du programme)

### «Les enjeux des jeux olympiques pour l'État français de 1894 à 2024»

sous forme d'un symposium (cf. page 195 du programme)



---

## 24 et 25 janvier 2022 :

### Le Pôle carrières sociales ISIAT-IUT

Bordeaux-Montaigne et l'UMR CNRS 5319 PASSAGES, l'université Bordeaux-Montaigne, en partenariat avec l'École Polytechnique de Lisbonne, l'Institut d'Études Politiques et Sociales d'Aragon, l'université du Québec à Montréal, organisent le 38<sup>ième</sup> colloque international de l'ISIAT, sur le thème :



### L'animation socioculturelle professionnelle : acteurs et enjeux contemporains

[https://anthropologie-sociale.u-bordeaux.fr/content/download/114197/856428/version/1/file/Appel%2038ie%CC%80me%20colloque\\_ISIAT.pdf](https://anthropologie-sociale.u-bordeaux.fr/content/download/114197/856428/version/1/file/Appel%2038ie%CC%80me%20colloque_ISIAT.pdf)

### Pour quelles perspectives ?

[https://anthropologie-sociale.u-bordeaux.fr/content/download/114197/856428/version/1/file/Appel%2038ie%CC%80me%20colloque\\_ISIAT.pdf](https://anthropologie-sociale.u-bordeaux.fr/content/download/114197/856428/version/1/file/Appel%2038ie%CC%80me%20colloque_ISIAT.pdf)

**Lieu du colloque :** IUT Bordeaux Montaigne, 1 rue Jacques Ellul, 33800 Bordeaux ;

<http://www.iut.u-bordeaux-montaigne.fr/presentation-de-liut/plan-dacces-et-contact/>

**Renseignements :** [colloques-isiat@iut.u-bordeaux-montaigne.fr](mailto:colloques-isiat@iut.u-bordeaux-montaigne.fr)

Dans le même temps est publié un rapport de l'inspection générale de l'éducation, du sport et de la recherche (IGESR).

<https://www.vie-publique.fr/rapport/282885-etat-des-lieux-des-metiers-de-lanimation-dans-le-secteur-periscolaire#xtor=EPR-526>

---

## 30 et 31 mars 2022 :

### Le cycle «De l'animation nature à l'éducation à l'environnement»

se poursuit par un colloque, qui aura lieu aux dates indiquées à l'auberge de jeunesse Yves Robert Halle Pajol Paris 18<sup>ème</sup>

Inscriptions : [pajep@fonjep.org](mailto:pajep@fonjep.org)

<https://www.fonjep.org/pajep-archives/evenements>

Rappel de la nature du projet : <https://calenda.org/844325>

**PAJEP**  
Archives de l'éducation populaire

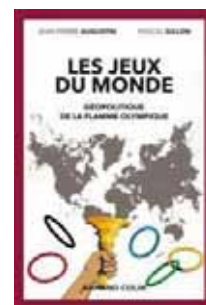


## PUBLICATIONS RÉCENTES

### OUVRAGES

#### «Les jeux du monde, géopolitique de la flamme olympique»

Jean-Pierre Augustin, Pascal Gillon, Armand Colin



#### «Les modèles socio-économiques des associations : spécificités et approches plurielles»

sous la direction de Mathilde Renault Tinacci ; Emmanuel Porte ; Laurent Besse ; Viviane Tchernonog. La documentation française

<https://injep.kentikaas.com/Record.htm?idlist=265&record=19298743124910169259>



#### «Les consultations de la jeunesse des années 1960 à nos jours, un outil pour l'action publique ?»

L'ouvrage paru en 2019 est désormais accessible en ligne :

<https://books.openedition.org/cse/928>



### RAPPORT

#### Cour des comptes : «Le fonds de développement de la vie associative, volet fonctionnement et innovation».

Ce rapport - septembre 2021 - est plus précisément une communication à la commission des finances du Sénat, établie à la demande du président de cette dernière.

Son objet n'est pas d'établir un historique des nombreuses évolutions depuis la création du FNDVA par la loi de finances du 29 décembre 1984 (pour un historique plus complet, <https://www.sports.gouv.fr/organisation/publications/publications/Rapports-de-l-ancienne-inspection-generale-de-la-jeunesse-et-des-sports>, 22/03/2010) mais il analyse le fonctionnement du fonds depuis l'importante réforme qui a correspondu à la suppression de la réserve parlementaire (suppression de la réserve parlementaire par l'article 14 de la Loi organique du 15 septembre 2017 pour la confiance dans la vie politique).

<https://www.vie-publique.fr/sites/default/files/rapport/pdf/282816.pdf>



Il comprend également en annexe quelques éléments relatifs aux délégués départementaux à la vie associative.

<https://www.ccomptes.fr/fr/documents/58036>

## Rapport sur la politique des sports de l'Union européenne : bilan et pistes pour l'avenir.

[https://www.europarl.europa.eu/doceo/document/A-9-2021-0318\\_FR.html](https://www.europarl.europa.eu/doceo/document/A-9-2021-0318_FR.html)



### VIDÉO

#### Agence française de lutte contre le dopage : 15 ans de lutte antidopage 2006 - 2021

YouTube . Un rappel sommaire de quelques jalons essentiels de la lutte contre le dopage.

<https://www.youtube.com/watch?app=desktop&v=uqQiVBwSW68>



### ARTICLE

#### «Discuter l'héritage social et culturel des grands événements sportifs. Une revue de littérature internationale»

Mathis Viersac, Michaël Attali, publié dans la revue STAPS 2021/4 (N° 134)

#### La revue :

<https://www.cairn.info/revue-staps-2021-4.htm>.

Rappelons que la revue peut être achetée, ou que chaque article peut être acheté séparément.

#### L'article :

[https://www.cairn.info/revue-staps-2021-4-page-113.htm?u=48efd98b-af7b-48e3-8668-1fb7d5325aea&WT.tsrc=email&WT.mc\\_id=crn-ar-STA\\_134](https://www.cairn.info/revue-staps-2021-4-page-113.htm?u=48efd98b-af7b-48e3-8668-1fb7d5325aea&WT.tsrc=email&WT.mc_id=crn-ar-STA_134)



### NOMINATION

Nomination au sein du conseil scientifique et d'orientation du service à compétence nationale dénommé

« Institut national de la jeunesse et de l'éducation populaire »

**Félicitations à Patricia Loncle**, membre du comité d'histoire des ministères chargés de la jeunesse et des sports

Arrêté du 19 novembre 2021 modifiant l'arrêté du 4 décembre 2020

<https://www.legifrance.gouv.fr/jorf/id/JORFTEXT000044388192>



### **DÉCÈS DE JEAN MAHEU LE 9/01/2022**

**directeur de la jeunesse et des activités socio-éducatives -1967-1974**

#### **Libre propos d'un fonctionnaire**

Jean MAHEU est nommé directeur à la direction de la jeunesse et des activités socio-éducatives au ministère de la Jeunesse et des Sports en juin 1967. Ce service devient alors une direction et prend une nouvelle dénomination. Des changements avaient précédé cette nomination : le secrétariat d'État auprès du ministère de l'Éducation nationale était devenu en janvier 1966 un ministère de plein exercice en janvier, et Maurice HERZOG avait laissé sa place à François MISSOFFE.

Maurice HERZOG avait conduit son action en s'appuyant sur les services, tout particulièrement sur les inspecteurs et en valorisant les relations avec les responsables nationaux des associations d'éducation populaire ainsi que les dirigeants des fédérations sportives. Le nouveau ministre, dont le directeur du cabinet était René HABY, se manifestait alors comme soucieux d'agir par d'autres canaux pour saisir des problèmes de société.

Les initiatives qui suivirent cette nomination se caractérisèrent par la recherche d'un contact directement avec les jeunes : pour mémoire, on peut rappeler le LIVRE BLANC sur la jeunesse, l'opération « mille clubs de jeunes », la circulaire de janvier 1968 sur l'animation de ces structures, et la mise en place d'une formation « d'inspecteurs-animateurs ».

Le nom de MAHEU était connu et respecté par les responsables dans les différents domaines de l'éducation. Jean MAHEU arrivait dans un climat nouveau. Il reçut alors les représentants du syndicat des inspecteurs - dont j'étais - à l'automne 1967. Il a, dès l'abord, indiqué qu'il ne savait pas quel était son rôle vis-à-vis des syndicats. Nous lui avons exprimé nos attentes et les difficultés que nous rencontrions pour intervenir efficacement dans son secteur de compétences et nous lui avons remis un document très synthétique pour rappeler nos souhaits. Cette rencontre nous a laissé l'impression d'une écoute attentive.

Rencontré en 1972, comme les autres directeurs, afin de connaître les priorités avant mon départ pour NOUMÉA, j'ai obtenu de Jean MAHEU ce conseil : « Occupez-vous des défavorisés ». Cette réponse m'a paru encourageante. En 1974 quand je suis venu défendre le dossier du Festival mélanésien j'ai obtenu de sa direction, une aide importante qui m'a ouvert les portes du Fonds d'intervention culturelle (FIC).

J'ai su depuis, que lorsqu'il était directeur de la musique, au ministère de la Culture, Jean MAHEU avait déclaré : « Il nous manque, dans ce ministère, les conseillers techniques et pédagogiques, grâce auxquels Jeunesse et Sports conduit son action »

Sans doute plus à l'aise dans une structure strictement culturelle, ainsi que l'a démontré la suite de sa vie professionnelle et son engagement personnel, Jean MAHEU a laissé l'image d'un directeur cultivé, travailleur, volontaire, fortement marqué par l'œuvre de son père et désireux de ne pas négliger la dimension sociale de son action.

Gilbert BARRILLON, inspecteur général honoraire

**Contacts : Comité d'histoire des Ministères chargés de la Jeunesse et des Sports  
95, avenue de France 75013 PARIS - comitehistoireMJS@jeunesse-sports.gouv.fr**

**Si vous souhaitez faire abonner un ami, transmettez à cette adresse courriel  
ses coordonnées (avec son accord préalable)**